

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 13/188 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT REPARTITION DE CREDITS AU BENEFICE DES LYCEES GIOCANTE DE CASABIANCA ET JEAN-PAUL DE ROCCA SERRA DANS LE CADRE DE L'EQUIPEMENT DES SECTIONS « CINEMA ET AUDIOVISUEL »

SEANCE DU 6 SEPTEMBRE 2013

L'An deux mille treize et le six septembre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BEDU-PASQUALAGGI Diane, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCARELLI Viviane, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASTELLANI Michel, CASTELLANI Pascaline, CHAUBON Pierre, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FERRI-PISANI Rosy, GIACOMETTI Josepha, GIOVANNINI Fabienne, LUCCIONI Jean-Baptiste, LUCIANI Xavier, MOSCONI François, NICOLAI Marc-Antoine, NIELLINI Annonciade, NIVAGGIONI Nadine, ORSINI Antoine, PANUNZI Jean-Jacques, RISTERUCCI Josette, de ROCCA SERRA Camille, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Agnès, SINDALI Antoine, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François, VALENTINI Marie-Hélène, VANNI Hyacinthe

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. ANGELINI Jean-Christophe à Mme Nadine NIVAGGIONI
Mme CASALTA Laetitia à Mme Marie-France BARTOLI
M. CASTELLI Yannick à M. Marc-Antoine NICOLAI
Mme COLONNA Christine à M. Jean BIANCUCCI
M. FEDERICI Balthazar à M. François MOSCONI
Mme FEDI Marie-Jeanne à M. Dominique BUCCHINI
Mme FRANCESCHI Valérie à M. Jean-Jacques PANUNZI
Mme GRIMALDI Stéphanie à M. Camille de ROCCA SERRA
Mme HOUEMER Marie-Paule à Mme Pascaline CASTELLANI
Mme LACAVE Mattea à M. Gilles SIMEONI
Mme MARTELLI Benoîte à M. Antoine ORSINI

Mme NATALI Anne-Marie à Mme Diane BEDU-PASQUALAGGI
 M. ORSUCCI Jean-Charles à Mme Marie-Hélène VALENTINI
 Mme RUGGERI Nathalie à Mme Marie-Antoinette SANTONI-BRUNELLI
 M. SANTINI Ange à M. Antoine SINDALI
 Mme SCIARETTI Véronique à Mme Josepha GIACOMETTI

ETAIENT ABSENTS : MM.

FRANCISCI Marcel, SUZZONI Etienne.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV^{ème} partie, et notamment l'article L. 1411-2,
- VU** la délibération n° 10/079 AC de l'Assemblée de Corse du 24 juin 2010 portant approbation du règlement budgétaire et financier de la Collectivité Territoriale de Corse,
- VU** la délibération n° 12/260 AC de l'Assemblée de Corse du 21 décembre 2012 portant approbation du Budget Primitif de la Collectivité Territoriale de Corse pour l'exercice 2013,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la Commission du Développement Social et Culturel,
- SUR** rapport de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,

CONSIDERANT la nécessité de procéder au renouvellement de l'équipement nécessaire au bon fonctionnement des enseignements des sections « Cinéma et Audiovisuel » (CAV) des lycées Giocante de Casabianca de Bastia et Jean-Paul de Rocca Serra de Porto-Vecchio,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

DECIDE de répartir ainsi qu'il suit les crédits inscrits à la rubrique :

CULTURE**ORIGINE : BP 2013****PROGRAMME : Culture - Investissement - 4730I****MONTANT DISPONIBLE :757 716,35 €**

*** LYCEE JEAN-PAUL DE ROCCA SERRA (PORTO-VECCHIO).....10 160,08 €**
Equipement de la section « Cinéma et Audiovisuel » du lycée Jean-Paul de Rocca Serra de Porto-Vecchio

*** LYCEE GIOCANTE DE CASABIANCA (BASTIA)9 683,54 €**
Equipement de la section « Cinéma et Audiovisuel » du lycée Giocante de Casabianca de Bastia

MONTANT AFFECTE : 19 843,62 €**DISPONIBLE A NOUVEAU :737 872,73 €****ARTICLE 2 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 6 septembre 2013

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI

ANNEXES

<p style="text-align: center;">RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE</p>

OBJET : Propositions d'individualisation de crédits du programme : Culture - Investissement - 4730I - Subventions destinées à l'acquisition du matériel nécessaire à l'enseignement des classes « Cinéma et Audiovisuel » (CAV) des lycées Giocante de Casabianca de Bastia et Jean-Paul de Rocca Serra de Porto-Vecchio pour un montant total de 19 843,62 €.

Créé en 1989, l'enseignement de cinéma et audiovisuel est l'un des sept enseignements artistiques proposés aux lycéens de la voie générale et technologique, au titre d'un enseignement de spécialité en série littéraire et d'une option facultative dans toutes les autres séries. La palette des enseignements artistiques comprend sept disciplines (arts appliqués, arts plastiques, éducation musicale, cinéma et audiovisuel, théâtre, histoire des arts et danse).

Dans le cadre de la loi n° 88-20 du 6 janvier 1988 relative aux enseignements artistiques et de la note de service n° 89-362 du 29 novembre 1989, l'ouverture de ces sections est liée à la prise en charge par la collectivité territoriale compétente des moyens en fonctionnement et en équipement nécessaires à cet enseignement.

La loi de 1991 puis celle de 2002 ont consacré le transfert des compétences de suivi et de gestion de ces enseignements artistiques à la Collectivité territoriale de Corse.

De ce fait, la Collectivité Territoriale de Corse soutient depuis 2002 le fonctionnement de ces sections tant sur le plan du matériel nécessaire à l'enseignement qu'en attribuant une subvention annuelle de fonctionnement à la structure choisie pour la coordination de ces sections. Il est à noter que ces subventions n'entrant pas dans le cadre du règlement des aides de la culture, la saisine de l'Assemblée de Corse est donc nécessaire.

En Corse, deux lycées ont intégré ces enseignements artistiques de cinéma et d'audiovisuel entre 1991 et 1992. Il s'agit du lycée Giocante de Casabianca de Bastia et du lycée Jean-Paul de Rocca Serra de Porto-Vecchio.

Cet enseignement privilégie la dimension artistique du cinéma et de l'audiovisuel dans leurs composantes patrimoniale et contemporaine. Il accueille les formes et les genres les plus variés y compris les images et les sons numériques, l'art vidéo, le cinéma expérimental, dont il explore les aspects techniques et économiques.

Il vise à permettre à l'élève de développer une pratique et une réflexion sur les enjeux artistiques de la création cinématographique et audiovisuelle, sa place dans l'histoire des arts et la société. Il associe pratique, analyse et fréquentation des œuvres, contribuant ainsi à l'enrichissement de la culture cinématographique et audiovisuelle de l'élève. Il favorise de façon équilibrée son projet personnel et son implication dans une démarche collective.

Il est évalué au baccalauréat avec un coefficient 6 en série L. Les épreuves du baccalauréat se composent d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale pour l'option de spécialité. Dans ce cadre, l'élève doit présenter un dossier comprenant un carnet de bord personnel élaboré durant l'année et une réalisation de film individuelle et collective élaborée dans le cadre d'un atelier.

Une structure culturelle sert de coordinatrice à ces enseignements. Elle met en relation les équipes pédagogiques avec les artistes et les professionnels, enrichit le projet par son offre culturelle et son savoir-faire concernant les aspects techniques.

Elle joue également un rôle de médiation entre les partenaires et apporte sa capacité d'organisation.

La Commission Académique de Suivi des Enseignements et Activités de Cinéma Audiovisuels (CASEAC), réunie en date du 13 février 2013 par le recteur de l'académie de Corse à l'initiative de l'Inspection Académique-Inspecteur Pédagogique Régional Mme Dominique Orsoni en charge du cinéma et de l'audiovisuel, a pointé l'obsolescence et le manque de matériel des sections « Cinéma et Audiovisuel » (CAV) de ces deux lycées nécessitant une sérieuse remise à niveau des équipements acquis dans le cadre de dotations de la CTC entre 2004 et 2006 sous peine de mettre en danger la réalisation des travaux des élèves notamment dans le cadre des épreuves du baccalauréat.

Le présent rapport a donc pour objet l'attribution de subventions d'investissement destinées à l'acquisition du matériel technique nécessaire aux deux lycées dispensant en Corse cet enseignement.

I) DEMANDEUR : LYCEE JEAN-PAUL DE ROCCA SERRA DE PORTO-VECCHIO

**Route de l'Ospédale
20191 PORTO-VECCHIO
Proviseur : M. Ange-François LEANDRI**

Effectif 2012/2013 :

Option de spécialité : 6 élèves

Terminale : 0 (5 heures / semaine)

Première : 6 (5 heures / semaine)

Option facultative : 42 élèves

Terminale : 7 (3 heures / semaine)

Première : 11 (3 heures/semaine)

Seconde : 24 (3 heures par semaine) **Enseignants :** - Mme Christèle BERNA
- Mme Alexandrine BOURASSI
- M. Michel STCHETITINE

Structure culturelle associée : Association « La Corse et le Cinéma » / « Cinémathèque de Corse » - Porto-Vecchio

Animateurs des ateliers pratiques : Mme Noémie François (photographe) et Mme Sylvie ADNIN (monteuse) - 15 films réalisés en 2011/2012.

La demande concerne la liste de matériel suivant pour un montant de **10 160,08 € TTC**.

EQUIPEMENT	QUANTITE	TYPE	DEVIS	UNITAIRE	TTC	HT
CAMESCOPE	3	PANASONIC HC-X900M	UBALDI.COM	869,00 €	2 607,00 €	2 179,7
LOGICIEL	1	ADOBE PREMIERE suite production (5 licen	AMAZON.FR	3 558,08 €	3 558,08 €	2 974,9
ORDINATEUR	5	HP PAVILON CORE I7 1 To	AMAZON.FR	799,00 €	3 995,00 €	3 340,3
				TOTAL	TTC 10 160,08 €	8 495,0

Je vous propose donc d'attribuer une subvention d'un montant de **10 160,08 €** sur les crédits disponibles au programme, Culture-Investissement 4730 I, au lycée Jean-Paul de Rocca Serra de Porto-Vecchio pour l'équipement de sa section « Cinéma et Audiovisuel ».

II) DEMANDEUR : LYCEE GIOCANTE DE CASABIANCA DE BASTIA

Avenue Jean Zuccarelli
BP 170 - 20293 BASTIA CEDEX
Proviseur : M. Marc LECCIA

Effectif 2012/2013 :

Option de spécialité : 34 élèves

Terminale : 19 (5 heures / semaine)

Première : 14 (5 heures / semaine)

Option facultative : 32 élèves

Terminale : 0 (3 heures / semaine)

Première : 24 (3 heures/semaine)

Seconde : 8 (3 heures / semaine)

Classes exploration : 35 élèves

Seconde : 35 (2 heures /semaine)

Enseignants : - Mme Michèle CORROTTI professeur de lettres classiques et titulaire de la certification complémentaire

- M. Alain LUCIANI, professeur documentaliste et titulaire de la certification complémentaire

- Mme Sabine MAZZONI professeur d'anglais

Structure culturelle associée : Association « La Corse et le Cinéma » / « Cinémathèque de Corse » - Porto-Vecchio.

Animateurs des ateliers pratiques : M. Jean-André BERTOZZI, photographe et vidéaste - 11 films réalisés en 2011/2012 dans le cadre des ateliers à partir de scénarii écrits par les élèves.

La demande concerne la liste de matériel suivant pour un montant de **9 683,54 € TTC**.

EQUIPEMENT	QUANTITE	TYPE	DEVIS	UNITAIRE	TTC	HT
CAMESCOPE	2	CANON HD CMOS AVCHD - XA 10	VIDEOPLUS France	1 782,04 €	3 564,08 €	2 980,0
CAMESCOPE	3	PANASONIC HC-V 100	UBALDI.COM	263,00 €	789,00 €	659,70
LOGICIEL	2	ADOBE PREMIERE CS5 (licence 2 postes)	AMAZON.FR	939,00 €	1 878,00 €	1 570,2
ORDINATEUR	1	APPLE MAC BOOK 13,3 CORE I7 5000	AMAZON.FR	1 375,00 €	1 375,00 €	1 149,6
MICRO	2	SONY -ECM-678 XLR	VIDEOPLUS France	832,42 €	1 664,84 €	1 392,0
PERCHE	3	GB0330	VIDEOPLUS France	137,54 €	412,62 €	345,00
				TOTAL TTC:	683,548 €	096,6

Je vous propose donc d'attribuer une subvention d'un montant de 9 683,54 € sur les crédits disponibles au programme : Culture-Investissement 4730 I au lycée Giocante de Casabianca de Bastia pour l'équipement de sa section « Cinéma et Audiovisuel ».

Je vous prie de bien vouloir délibérer sur ces propositions d'un montant total de **19 843,62 €** à imputer sur le programme : Culture - Investissement - 4730I - article 2043 - du budget de la Collectivité Territoriale de Corse.

PROPOSITIONS D'INDIVIDUALISATION

SECTEUR : CULTURE / CINEMA

ORIGINE : BP 2013

PROGRAMME : Culture - Investissement - 4730I

Chapitre : 903

Fonction : 312

Article : 2043

MONTANT DISPONIBLE :757 716,35 €

*** LYCEE JEAN-PAUL DE ROCCA SERRA (PORTO-VECCHIO)10 160,08 €**

Equipement de la section « Cinéma et Audiovisuel » du lycée Jean-Paul de Rocca Serra de Porto-Vecchio

*** LYCEE GIOCANTE DE CASABIANCA (BASTIA)9 683,54 €**

Equipement de la section « Cinéma et audiovisuel » du lycée Giocante de Casabianca de Bastia

MONTANT A AFFECTER :19 843,62 €

DISPONIBLE A NOUVEAU :737 872,73 €